

Rentrée scolaire. La semaine des 4,5 jours maintenue pour 677 écoliers à Vire Normandie

Le maire Marc-Andreu Sabater et une partie de son équipe ont fait le point sur la rentrée scolaire des écoles de Vire Normandie.



Le maire Marc Andreu Sabater et une partie de son équipe, réunis dans la salle de conseil pour évoquer la rentrée. Christopher Lebranchu

Si les effectifs des classes continuent de baisser, la courbe de baisse a tendance à se stabiliser pour cette rentrée 2020 à Vire Normandie (Calvados). Avec seulement 13 élèves en moins pour cette rentrée, l'équipe municipale nouvellement élue s'avère confiante. Vincent Simon relativise :

On compte 14 maternelles de plus et des élèves arrivent en cours d'année donc c'est plutôt une bonne nouvelle »

Au total 677 écoliers (dont 119 nouveaux élèves) répartis sur 28 classes reprendront le chemin de l'école ce mardi 1er septembre. Si en 20 ans, Vire a perdu la moitié de ses élèves, il semblerait qu'un plancher ait été atteint.

Regroupement scolaire

La municipalité souhaite poursuivre le processus de regroupement scolaire afin de maximiser l'efficacité des budgets alloués aux établissements.

Le maire ajoute :

Il y a trop de sites scolaires par rapport aux effectifs sur la ville. Même si la proximité est importante, la dispersion ne nous permet pas d'investir sur les établissements. Quand on a une offre scolaire qui est trop diffuse, on ne peut pas investir correctement. Il faut adapter le nombre d'écoles aux effectifs »

Lire aussi : Des incidents se multiplient avec les chiens au bord de la Dathée à Vire Normandie

Des changements dans l'air

L'école primaire Jean-Moulin ouvrira deux classes supplémentaires à la rentrée de septembre, une du fait de la démographie et l'autre au titre du dispositif 100 % réussite CP. L'école primaire Saint-Exupéry perd quant à elle une classe et accueillera les élèves de maternelles et élémentaires au travers trois classes à triples niveaux.

Aucun mouvement du côté des directions d'établissement. À noter tout de même que les horaires de l'école Malraux-Neuville commenceront donc désormais à 9 h le mercredi matin contre 8 h 30, l'année précédente. De même pour le site de Neuville qui uniformise ses horaires de sortie de classes du midi à 11 h 51.

Pour cette rentrée également, le rythme des 4 jours et demi est maintenu ainsi que les horaires des temps d'activités périscolaires. Marc Andreu Sabater explique :

Nous nous laissons un an pour évaluer et analyser le dispositif avec les élus, enseignants et parents pour voir ce qui convient de faire pour la rentrée de 2021 »

Cindy Coignard, nouvelle adjointe à l'éducation ajoute :

On a érigé l'éducation comme une priorité. On veut mettre l'accent sur un projet éducatif territorial à l'échelle de Vire Normandie en associant tous les acteurs intervenants sur le champ de l'éducation »

Ancienne enseignante-chercheuse, elle espère pouvoir apporter ses connaissances sur le volet éducatif.

Lire aussi : A Vire Normandie, une pétition contre l'implantation d'un Carrefour City en centre-ville

Investissements et fonctionnement

À compter de l'automne, les élèves de l'école Jean-Moulin bénéficieront d'une cantine de proximité. En effet, des travaux sont en cours pour l'aménagement d'un réfectoire et d'une cuisine satellite.

Il y avait une véritable question de temps de déplacement et de temps de repos pour les élèves. Les élèves pourront désormais manger sur place, c'était un engagement du mandat précédent. »

La collectivité va aussi investir dans du mobilier individuel et souhaite développer une classe numérique. Ce projet global incluant les frais pour l'aménagement de la restauration scolaire s'incarnera à travers un montant global de 80 000 euros dont 33 000 seront pris en charge par l'État, le reste étant à la charge de la commune.

Côtés tarifs, les services périscolaires n'augmenteront pas cette année afin de compenser les désagréments liés à la crise sanitaires subis par les familles et seront toujours calculés au prorata des revenus des parents.

Protocole de sécurité

Si un protocole a été diffusé par l'Éducation Nationale dans le courant du mois d'août, la situation évoluant, les consignes de sécurité risquent d'évoluer aussi. Le port du masque restera donc obligatoire dès la rentrée pour les encadrants en milieu clos et pour les enfants âgés de plus de 11 ans.

Lire aussi : A Vire Normandie, l'entreprise Degrenne doit percevoir 14 millions d'euros